

Commune d'ESCOLIVES STE CAMILLE (Yonne)

COMPTE RENDU DE RÉUNION de CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze, le quinze janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Mr Philippe Vantheemsche, premier Adjoint au Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes BILLOTTE Karine, BRAS Hélène, CLOP Anita, MARCHAL Ambre et MM BIRTÉGUE Pascal, BIZET Jean François, BORGNAT Benjamin, HISQUIN Yvan, KUPRESKI Sacha, REGITZ Jean-Philippe, REGNART Mathieu et VANTHEEMSCHE Philippe

ABSENTS EXCUSÉS : Bruno d'Annoux (pouvoir à Pascal BIRTÉGUE), Josette ALFARO (pouvoir à VANTHEEMSCHE Philippe), Eric LUBRANO (pouvoir à Anita CLOP).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Yvan Hisquin

ORDRE DU JOUR :

- I - RENOUELEMENT CONTRAT EMPLOI Avenir**
- II - RÉGIES RESTAURANT SCOLAIRE ET CLSH**
- III - EMBAUCHE AU CLSH POUR VACANCES HIVER**
- IV - AVENIR DE LA MAISON COMMUNE à LA COUR BARRÉE**
- V - QUESTIONS DIVERSES**

Mr Philippe Vantheemsche procède à la lecture du compte rendu de séance du 11 Décembre 2014 qui n'appelle aucun commentaire.

I – RENOUELEMENT CONTRAT EMPLOI Avenir :

Le contrat de M Christopher FIORINI, agent technique se termine au 9/02/2015 ; le conseil municipal, après en avoir discuté, DONNE SON ACCORD pour le renouvellement du contrat à compter du 10/02/2015 à raison de 35 heures par semaine, rémunéré à 10,50 € bruts de l'heure au lieu de 9,61 € (tarif du SMIC) en reconnaissance des qualités professionnelles de cet agent. Mme le Maire est mandatée pour la signature du contrat et effectuer toutes les démarches nécessaires.

II – RÉGIES RESTAURANT SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS :

Mr Philippe Vantheemsche explique au conseil municipal, que suite à l'effraction des locaux communaux du 31 octobre 2014, la question de responsabilité des régisseurs se pose, car en l'état actuel des choses, ils sont pécuniairement responsables des fonds de ces régies, n'ayant pas versé de caution et n'étant pas indemnisés pour cette fonction.

Aussi, afin de ne pas pénaliser les agents, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour se substituer aux régisseurs, dans le cas précis de cette effraction et demande que les fonds de caisse puissent être reversés dans les mêmes proportions que précédemment par la Trésorerie de Vermenton.

III – EMBAUCHES AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES D’HIVER :

Mr Philippe Vantheemsche explique au conseil municipal qu’en vue des vacances d’hiver du 23 Février au 6 Mars 2015, il est nécessaire d’embaucher au centre de loisirs :

- 2 contrats à Durée Déterminée à raison de 39 Heures par semaine, rémunérés sur le 1^{er} échelon de l’échelle des adjoints d’animation
- 1 Contrat d’Engagement Educatif sur les 10 jours de vacances, rémunéré à 67,27 € Bruts par jour travaillé
- 1 agent Emploi avenir de Coulanges La Vineuse en stage BAFA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour ces embauches.

Le conseil municipal AUTORISE également la location d’un minibus en supplément du minibus communal pour effectuer les sorties prévues au programme, sur les deux semaines.

IV – AVENIR de la MAISON COMMUNE à LA COUR BARRÉE :

M Philippe VANTHEEMSCHÉ est allé se rendre compte sur place de l’état de cette maison, car les voisins nous ont avertis que des tuiles glissaient régulièrement du toit sur la rue et dans le terrain derrière, risquant de blesser quelqu’un.

Après discussion, le conseil municipal décide de faire estimer le prix de la maison.

V – QUESTIONS DIVERSES :

A) Programme de voirie 2015 :

Pascal BIRTEGUE expose au conseil municipal les projets de programme de voirie 2015 et après en avoir délibéré, le conseil municipal DONNE SON ACCORD pour :

La tranche ferme suivante :

- Rue Abbé Grégoire : Création d’un trottoir + application d’un bicouche sur la chaussée
- Rue Olympe de Gouges : application d’un bicouche sur la chaussée
- Rue des Biches : Reprise d’une partie de la chaussée
- Rue des Biches : Création d’un puisard
- Grande Rue : Réfection des trottoirs en bicouche
- Rue des Orphelins : Création d’un morceau de trottoir

Les tranches conditionnelles suivantes : (soumises au montant alloué au budget 2015)

- 1 Place Michel Collucci : Création de places de parking
- 2 Rue du Montant : application d’un bicouche sur la chaussée
- 3 Rue des Plantes : Création totale de la voirie + puisards
- 4 Rue du Port : Application d’un bicouche sur la chaussée

Et charge Mme le Maire de faire chiffrer ces travaux et de lancer l’appel d’offre.

B) Cotisation à l’association « Route Touristique des Vignobles de l’Yonne »

Cette cotisation relève de la compétence « Tourisme » de la Communauté de Communes du Pays Coulangeois. La demande leur sera transmise.

- C) Action en justice : le conseil municipal MANDATE Mme le Maire pour ester en justice auprès du tribunal administratif dans l’affaire qui oppose la commune aux conjoints TROUSSEAU pour le PLU et désigne ME NERAUD pour défendre la commune auprès de cette instance.

Prochaine réunion de conseil le jeudi 19 février 2015

Le 1^{er} Adjoint, Philippe VANTHEEMSCHÉ